



Préparer le concours d'entrée à l'Institut de Cadre de Santé

Valider le Master 1 Management des Organisations en Santé (MOeS)

1 préparation
3 objectifs

× Préparer les épreuves du concours d'entrée :

- **Écrit** : la synthèse de plusieurs documents et l'argumentation d'un sujet d'ordre sanitaire ou social.
- **Oral** : l'analyse de son parcours professionnel et l'expression de ses motivations.

× Valider les Unités d'Enseignement du Master 1 MOeS de l'IAE de l'Université de Caen Normandie et qui correspond à 60 crédits européens.

× Réussir son dossier de Validation des Acquis Professionnels (VAP) sauf pour les titulaires d'un Master 2.



Dates

25 jours répartis en 5 sessions de septembre 2021 à mars 2022

- × session 1 : 13, 14, 29, 30 septembre et 1 octobre 2021 ;
- × session 2 : 18, 19, 20 octobre et 15, 16 novembre 2021 ;
- × session 3 : 1, 2, 3 décembre 2021 et 17, 18 janvier 2022 ;
- × session 4 : 31 janvier et 1, 2, 3, 4 février 2022 ;
- × session 5 : 23, 24, 25 février et 10, 11 mars 2022.

Coûts de formation

Formation préparatoire à l'entrée en formation de cadre de santé : 3 750 €

Dossier de VAP : 110 € en 2020

Inscription universitaire : 243 € en 2020

Les de l'IFCS de Caen :

- × Un **partenariat fort** avec l'IAE qui permet la co-construction d'un Master adapté aux besoins de formation des cadres de santé.
- × Un institut au sein d'un **pôle de formations** universitaires qui permet l'accès aux services universitaires : bibliothèques, restaurants...
- × Un **environnement pédagogique** : borne d'accès wifi, accès au réseau des bibliothèques universitaires, plateforme numérique (Moodle), forum dédié à la formation, activités collaboratives en ligne.

réalisation : serv. comm. CHU de Caen - IFCS2 - 05.2021

IFCS

Institut de Formation des Cadres de Santé

ANNÉE PRÉPARATOIRE

FORMATION HYBRIDE INTÉGRANT 5 SEMAINES DE PRÉSENTIEL



CHU

CAEN NORMANDIE

Rattaché au CHU de Caen Normandie, l'Institut assure la formation de professionnels en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Cadre de Santé et de la validation du Master 2 Management sectoriel parcours « Management des Organisations en Santé » (MOeS).



2 rue des Rochambelles - 14 000 Caen

<https://www.chu-caen.fr/ifcs.html>

02 31 56 82 00 (Accueil PFRS)

02 31 56 83 29 (secrétariat scolarité IFCS)

sec-ifcs@chu-caen.fr



Le cadre de santé

Management des organisations de soins :

- ✗ organiser l'activité de soins et des prestations associées ;
- ✗ manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médico-techniques ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations,
- ✗ développer la culture du signalement et gérer les risques ;
- ✗ développer les compétences individuelles et collectives ;
- ✗ participer à la gestion médico-économique au sein du pôle.

Formation et ingénierie de la formation aux soins :

- ✗ former des professionnels paramédicaux ;
- ✗ concevoir et organiser les conditions de leurs apprentissages en formation initiale, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations ;
- ✗ organiser et réaliser des actions de formation continue dans des domaines liés aux soins, à la santé, à la pédagogie et au management.

Les 2 axes de l'année préparatoire

S'inscrire à l'année préparatoire de l'Institut de Formation des Cadres de Santé de du CHU de Caen Normandie c'est se donner les moyens de :

- ✗ Réussir les épreuves écrite et orale du concours.
 - comprendre les attendus d'une synthèse de plusieurs documents ;
 - développer des capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation ;
 - prendre le recul nécessaire à l'analyse de son parcours professionnel ;
 - gérer son stress.
- ✗ Disposer des enseignements nécessaires à la validation des UE du master 1 Management Sectoriel parcours Management des Organisations en Santé (MOeS).
 - comprendre l'environnement professionnel ;
 - identifier les grandes évolutions des métiers du soin ;
 - s'enquérir de l'évolution du système de santé.



Le concours d'entrée

Conforme à l'arrêté de formation, il comprend :

- ✗ **Une épreuve d'admissibilité, écrite et anonyme :** 4h, notée sur 20. Elle a pour but de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à développer et argumenter ses idées par écrit. Sont déclarés admissibles, les candidats ayant obtenu au moins une note égale à 10/20.
- ✗ **Une épreuve d'admission à partir d'un dossier rédigé par le candidat et** composé :
 - d'un curriculum vitae précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes ;
 - d'une présentation personnalisée partant de son expérience et ses perspectives professionnelles, sa participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et, éventuellement, les responsabilités exercées dans des organismes ou associations, ses conceptions de la fonction de cadre et ses projets.

Cette épreuve est notée sur 20.

La note finale est la somme de la note d'admissibilité et de la note d'admission. Sont déclarés admis les candidats dont la note finale est égale ou supérieure à 20/40, sans que la note d'admission soit inférieure à 10 sur 20.

A l'issue du concours :

- ✗ **Un accès pour 40 places** dont 2 de la filière rééducation (diététicienne - ergothérapeute - kinésithérapeute) et 2 de la filière médico-technique (manipulateur en électroradiologie médicale - technicien de laboratoire - préparateur en pharmacie).

Le Master 1 MOeS intégré à l'année préparatoire

